



LJ PHILANCUISINE - 12 PLACE RASPAIL 69007 LYON VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE SANDWICHERIE – RESTAURATION RAPIDE - PETITE CUISSON SUR PLACE SANS GAINÉ D'EXTRACTION - SELARL JEROME ALLAIS
VENTE DU 14/06/2022

12 place Raspail, 69007 LYON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE SANDWICHERIE – RESTAURATION RAPIDE - PETITE CUISSON SUR PLACE SANS GAINÉ D'EXTRACTION

Liquidation Judiciaire de la société **SARL PHILANCUISINE** immatriculée au registre du commerce de LYON sous le numéro 853 928 869

Jugement de liquidation judiciaire du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 8 mars 2022

En vertu d'un mandat de vente du liquidateur judiciaire en date du 20 avril 2022

MISE A PRIX : 30.000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 66 %

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 34 %

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite chez la SELARL JEROME ALLAIS, Mandataire-Judiciaire, seule habilitée à recevoir les oppositions.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter chez la SELAS 2C PARTENAIRES ou par internet.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2C PARTENAIRES, Monsieur Julien SALA.

Le propriétaire des murs est la Régie LERY S.A.S, administration d'immeubles à LYON 4^{ème} 165

boulevard de la Croix Rousse.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 15.000 € par chèque de banque à l'ordre de la SELAS 2C PARTENAIRES au plus tard le jour de la vente sous réserve d'avoir au préalable rempli l'attestation de consultation du cahier des charges.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.28 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

Cahier des charges consultable à notre étude ou sur www.2c-partenaires.com

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés à charge de l'acquéreur : Néant

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14,28 %

3°) Frais d'enregistrement : uniquement 25 € si le fonds est adjudgé de 1 € à 23 000 €

Si adjudgé 23 000 € ou plus : 3% de 23.000 € à 200.000 €

+ 5 % de 200.000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3.000 € et 3.300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui n'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire-Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.